

Le groupe de recherches en droit public économique (GRDPE), équipe de recherche du CRJ, organise son troisième colloque. Le GRDPE a retenu comme sujet « La remunicipalisation des services publics ». En d'autres termes, le fait qu'une collectivité publique, et tout particulièrement les communes, reprenne la gestion d'un service public après l'avoir délégué à un prestataire extérieur. Ce phénomène est de plus en plus répandu car les communes jugent que leur prestataire n'a pas réussi à gérer efficacement, tant en termes qualitatifs que financiers, le service public.

Cette remunicipalisation a donc a priori un objet vertueux. Cependant, il n'est pas certain que les communes prennent la mesure des difficultés qui pèsent sur elles lors du « retour » de cette activité de service public dans leur giron.

L'intérêt du colloque est donc d'identifier ces enjeux et ces conséquences.

Entrée libre *

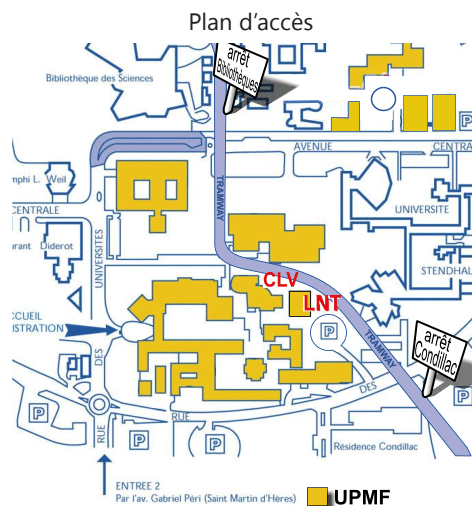
Inscription sur
crj.upmf-grenoble.fr

Contact CRJ : 04 76 82 58 14
crj@upmf-grenoble.fr

* Repas non compris, restauration à proximité

**Amphi H
Centre de Langues Vivantes
de l'UPMF**

77 rue des Universités
Domaine universitaire
38400 St Martin d'Hères



Colloque DU GRDPE

LA REMUNICIPALISATION DES SERVICES PUBLICS

VENDREDI 8 NOVEMBRE 2013

CENTRE DES LANGUES VIVANTES (CLV)
AMPHITHÉÂTRE H / DOMAINE UNIVERSITAIRE

8h45 Accueil des participants

9h00 Allocution d'ouverture

Pr. David Dechenaud

Doyen de la Faculté de droit de Grenoble

9h15 Propos introductifs : Jean Christophe Videlin

Maitre de conférences HDR - Directeur du GRDPE

Université Grenoble II

Matinée : Enjeux

9h30 « Le retour des personnes publiques locales : illusion ou réalité »

Jean Christophe Videlin

Maitre de conférences HDR - Directeur du GRDPE

Université Grenoble II

10h00 « La notion de remunicipalisation »

Sébastien Saunier

Professeur - Université Grenoble II

Pause

10h45 « La remunicipalisation : Obligation ou Faculté ? »

Hélène Pauliat

Professeur - Université de Limoges

11h15 « La remunicipalisation en tant que réorganisation administrative »

Martine Long

Maitre de conférences HDR - Université d'Angers

Après-midi : Modalités

14h00 « La remunicipalisation et les biens »

Gregory Mollion

Maitre de conférences - Université Grenoble II

14h30 « La remunicipalisation et les finances »

François Cafarelli

Maitre de conférences - Université Grenoble II

Pause

15h15 « La remunicipalisation et les ressources humaines »

Didier Jean-Pierre

Professeur - Université d'Aix-Marseille

15h45 « La remunicipalisation et les contrats »

Rozen Noguellou

Professeur - Université Paris I

